

ARRONDISSEMENT DE ROCHEFORT - CANTON DE ROYAN - COMMUNE DE ROYAN
EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE ROYAN

Séance de la Commission Permanente du lundi 26 février 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six du mois de février, à quatorze heures, la Commission Permanente du Centre Communal d'Action Sociale s'est réunie à la Maison des Associations de Royan, sous la présidence de Monsieur Claude DUCHÉ, membre de la Commission Permanente du Centre Communal d'Action Sociale de Royan.

Présents :

Mme Marie-Françoise BENOIT, Mme Isabelle CHATEAU, M. Claude DUCHÉ, M. Jacques GUIARD, Mme Liliane ISENDICK-MALTERRE, M. Gilbert THULEAU

Absents excusés : Mme Françoise BAUDE, M. Denis MOALLIC

Date des convocations : 5 février 2024

Membres en exercice : 8
Pour : 6

Membres présents : 6
Contre : 0

Nombre de votants : 6
Abstention : 0

N° 24-032

OBJET : SECOURS ASSURANCE AXA

Vu l'article R123-19 du Code de l'Action Sociale et des Familles autorisant le Conseil d'Administration à mettre en place une commission permanente,

**LA COMMISSION PERMANENTE
DÉCIDE**

d'accorder un secours financier à 1 personne pour le règlement d'une facture d'assurance habitation pour un montant de 203,98 €.

La somme sera versée directement à AXA— 6 rue du Docteur Faneuil— 17600 SAUJON.

Certifié exécutoire
compte tenu de l'accomplissement
des formalités légales, le 05/03/24
Certifié conforme
Centre Communal d'Action sociale de Royan,
le 05/03/24
Par délégation du Président,
La Directrice du CCAS
Frédérique SALLES

Pour le Conseil d'Administration
Le Président du CCAS
Maire de Royan

Patrick MARENGO



Accusé de réception en préfecture
1812 201115 CC 240226-DEC-24-032-DE
Date de transmission : 05/03/2024
Date de réception en préfecture : 05/03/2024